



Mardi 31 mars 2020

Chers membres de la filière laitière,

La crise que nous traversons est inédite. C'est l'ensemble de la filière qui se mobilise. Et nous tenons à en remercier tous les acteurs. Notre mission : fournir aux Français des produits laitiers sans pénurie. Et cela passe par le maintien sans faille de nos activités de production, transformation et distribution, sur tout le territoire. Nous saluons les prouesses économiques et logistiques mises en place, dans le respect prioritaire des règles de santé pour chacun.

Un autre défi nous attend : celui du pic de production de lait (3,3% de plus que la collecte hebdomadaire moyenne enregistrée sur le début d'année, soit une hausse de 16 millions de litre par semaine soit 64 millions de litres de lait supplémentaires sur la durée du pic) dans une filière tendue avec des outils de production d'ores et déjà saturés.

Face à la gravité de la situation nous souhaitons déployer des mesures interprofessionnelles permettant le lissage de la production de lait.

Dans cette perspective, l'interprofession demande à la Commission européenne l'autorisation de mettre en place pour le mois d'avril un fonds de solidarité exceptionnel de 10 millions d'euros (trésorerie Cniel) qui pourra indemniser tout éleveur dans son effort de limitation de production. Cette aide se calculerait sur la totalité du volume non produit - pour une baisse de 2 à 5% - sur la base de la production avril 2019 – et pour un prix du lait fixé à hauteur de 320€ maximum les 1000 litres. Nous demandons aux autorités communautaires de valider sans tarder notre mesure de planification temporaire de la production au titre des mesures exceptionnelles prévues par l'OCM. L'Interprofession proposera des outils adéquats pour accompagner celles-ci. Notamment la diffusion d'un guide technique aux opérateurs (en lien avec l'Idèle et les organismes de conseil en élevage).

Nous réitérons également l'urgence de débloquer au niveau européen les aides au stockage privé de fromages, beurres et poudres.

Enfin, nous appelons les pouvoirs publics français à appuyer nos demandes au niveau communautaire et à renforcer les dispositifs d'accompagnement des entreprises en difficulté. Au niveau territorial, des demandes d'accompagnement spécifiques - notamment auprès des conseils régionaux sont portées par les Criel.

Le Cniel prépare par ailleurs un plan de communication pour encourager la consommation des produits laitiers - notamment les fromages de tradition – dont les AOP, auprès des consommateurs, dans ce contexte de profondes mutations des comportements d'achat et des circuits de distribution

Il en va de l'équilibre de toute notre filière – mobilisée sans relâche. Soyons plus que jamais unis dans cette crise. Le collectif fera la force de notre filière.

Thierry Roquefeuil,
Président du CNIEL

Marie-Thérèse Bonneau,
Présidente du collège des
producteurs

Damien Lacombe,
Président du collège
des coopératives

Robert Brzuszczak,
Président du collège des
industriels privés

Jacques Creyssel,
Président du collège du
commerce de la distribution
et de la restauration